

## Naissance du Comité d'Homologation Aquitain

Un Comité d'Homologation est une instance indépendante de toute association dont l'activité, outre la validation des identifications, en homologuant ou non les observations d'espèces rares qui lui sont transmises, vise, en regroupant ces informations, à mettre en évidence et enregistrer une trace précoce d'éventuels développements de populations, ou tout simplement d'événements qui restent exceptionnels.

Il existe depuis longtemps un Comité d'Homologation National (CHN) en France (voir ses compte-rendus successifs régulièrement publiés dans *Ornithos*, ou récemment dans *Le Courbageot* 18, p.31). Le Comité d'Homologation Aquitain (CHA) a vu le jour au début de l'année 2001 pour compléter le travail du CHN en prenant en compte des espèces qui sont jugées remarquables au niveau régional sans forcément l'être au niveau national (Cf. liste ci-dessous).

Le CHA est hébergé par la LPO-Aquitaine pour son courrier. Il est actuellement composé de: Jean-Claude Bonnet (SEPANSO, LPO), Jean-Louis Grangé (GOPA, LPO), Pascal Grisser (SEPANSO, LPO), Julien Gernigon (SEPANSO) et Olivier Le Gall (LPO). Chaque membre du CHA voit chaque fiche et donne un avis indépendant sans connaître celui des autres membres, pour ne pas risquer d'en être influencé. La décision finale est prise à la majorité. L'auteur en est informé, et les décisions d'homologation seront publiées dans *Le Courbageot*. Comme pour le CHN, un rejet ne signifie nullement que l'observation est mauvaise, mais seulement que le comité a jugé ne pas disposer d'assez d'éléments pour abonder dans le sens de l'auteur de la fiche quant à l'identification de l'oiseau.

La liste des espèces soumises à homologation au niveau régional figure ci-après (et sur le site Internet de la LPO-Aquitaine).

Une fiche d'homologation est disponible sur demande ou sur le site Internet de la LPO-Aquitaine. Tous les renseignements utiles (photographies, croquis, mesures, etc) peuvent être fournis sur papier libre en plus de ceux nommément cités sur la fiche.

Pour sa première année de fonctionnement et il est vrai sans fournir un gros effort d'annonce de son existence, le CHA a reçu une seule fiche, qui a permis de rôder le fonctionnement du CHA. Cette première fiche a conduit à une décision positive d'homologation:

### Hirondelle rousseline (*Hirundo daurica*).

Un adulte, sexe non précisé, le 23 avril 2001 à l'étang de Mouliets-et-Villemartin-33 (P. Berné).

CHA, c/o LPO  
3, rue de Tauzia,  
33800 Bordeaux

## Liste des espèces soumises à homologation en Aquitaine au 01/01/2001

Puffin yelkouan *Puffinus (yelkouan) yelkouan*  
Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*  
Flamant rose *Phoenicopterus ruber*  
Cygne de Bewick *Cygnus columbianus*  
Cygne chanteur *Cygnus cygnus*  
Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*  
Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus*  
Faucon kobez *Falco vespertinus*  
Gélinotte des bois *Bonasa bonasia*  
Colin de Virginie *Colinus virginianus*  
Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis*  
Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*  
Goéland d'Arménie *Larus (cachinnans) armenicus*  
Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus*  
Sterne de Dougall *Sterna dougallii*  
Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus*  
Mergule nain *Alle alle*  
Pigeon biset *Columba livia* (sauf populations férales)  
Conure veuve *Myopsitta monachus*  
Perruche à collier *Psittacula krameri*  
Cocou geai *Clamator glandarius*  
Martinet pâle *Apus pallidus* (sauf côte basque)  
Rollier d'Europe *Coracias garrulus*  
Pic cendré *Picus canus*

Alouette calandre *Melanocorypha calandra*  
Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*  
Cochevis de Thékla *Galerida theklae*  
Alouette haussecol *Eremophila alpestris*  
Hirondelle rousseline *Hirundo daurica*  
Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus*  
Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (sauf *iberiae, flava, flavissima, thunbergi*)  
Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*  
Monticole bleu *Monticola solitarius*  
Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*  
Hypolaïs icterine *Hippolais icterina*  
Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata*  
Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*  
Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*  
Pouillot ibérique *Phylloscopus brehmii* (hors Pays Basque)  
Gobemouche à collier *Ficedula albicollis*  
Mésange boréale *Parus montanus*  
Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*  
Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes*  
Corneille mantelée *Corvus corone cornix*  
Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris*  
Sizerin flammé *Carduelis flammea*  
Bruant lapon *Calcarius lapponicus*

Le CHA



Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*), actuellement inscrit à la listes des espèces homologables d'Aquitaine. Photo : P. Petit